

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D134300302

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		31/07/2025	25171842	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ		
Favorable		DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : G Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 30.05.2025 : 118 433 km		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ				
30/07/2027				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE				
Contrôle technique périodique				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S044V033 (9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE (3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare 44120 VERTOU Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 044D1192 SIGNATURE : 				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation FZ-272-HT(F) 19/05/2021 19/05/2021 Marque Designation commerciale RENAULT MEGANE (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1RFB00367242989 M1 VASP Type/CNIT Énergie M10RENVPC98J152 GO Document(s) présent(e) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
121959				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-6.1 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$):	3 %		19 %	
Force verticales :	910 daN		520 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	320 daN	322 daN	200 daN	186 daN
Déséquilibre ($< 20\%$) :	1 %		8 %	
Forces de freinage (efficacité) :	320 daN	322 daN	200 daN	186 daN
Taux d'efficacité globale ($\geq 58\%$) :	71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	25 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m^{-1}) :	C1: < 0.10 C2: < 0.10			
Feux de croisement ($-0,5\%$ à $-2,5\%$):	-2.0 %	-1.9 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-2.7 %	-3.7 %		